



DECLARATION DE L'ELU CGT

La CAP locale de catégorie A est réunie ce 15/01/2007, avec à l'ordre du jour, l'établissement de la liste d'aptitude à inspecteur. Cette année, la proportion de promotion par ce moyen a été sensiblement augmentée au détriment du recrutement par voie de concours réduisant ainsi l'arrivée de personnel nouveau dans les services du Trésor.

L'élu CGT dénonce la liste d'aptitude, avec son lot de subjectivité, comme moyen de promotion et de subordination à des objectifs pas toujours compatibles avec notre notion de service public.

Il réaffirme son attachement au recrutement par voie de concours pour l'accès à la Fonction Publique.

Il revendique :

- l'organisation d'examens professionnels pour l'accès à la catégorie A
- la réforme de la grille indiciaire dans toutes les catégories, refonte rendue nécessaire par l'accroissement des qualifications et l'allongement de la durée de services requise pour la retraite.

La création d'échelons supplémentaires et la nécessaire revalorisation du point d'indice doivent offrir des perspectives d'évolution de carrière à des agents condamnés à végéter actuellement une dizaine d'années à l'échelon terminal, ce qui les conduit à envisager la liste d'aptitude notamment comme une réponse à leur perte de pouvoir d'achat.

C'est pourquoi, sans remettre en cause les mérites des agents postulants (21 candidatures sur 65 potentielles), l'élu CGT, tout en participant au débat, ne prendra pas part au vote, se refusant de choisir entre tous ces agents méritants .

